

Le 21 avril, 2021

## **Le budget fédéral 2021 de la perspective de Centraide United Way**

### **Analyse**

Le [Budget 2021 : Une relance axée sur les emplois, la croissance et la résilience](#) aborde plusieurs des politiques et programmes prioritaires de Centraide United Way Canada (CUWC), y compris 143 milliards de dollars en nouvelles mesures sur ses 864 pages. Fait important, le budget reconnaît que les organismes de bienfaisance, les organismes sans but lucratif et les entreprises sociales fournissent des services essentiels et que le secteur a été durement touché par la pandémie. Il est significatif que le gouvernement du Canada ait reconnu et se soit engagé à soutenir temporairement le « secteur social florissant » afin de bâtir des communautés saines, résilientes et inclusives à travers le Canada. En particulier, CUWC applaudit le Fonds de relance des services communautaires proposé par le gouvernement, qui s'inspire largement de nos propositions budgétaires et de nos efforts de sensibilisation au nom du secteur.

La pièce maîtresse du budget est un investissement historique dans un système pancanadien de garde d'enfants. De plus, des investissements ont été annoncés pour améliorer l'équité pour les communautés racialisées et les femmes, renforcer le soutien en santé mentale, s'attaquer au logement et à l'itinérance, créer des emplois et améliorer la sécurité du revenu. Le gouvernement prévoit également de prolonger les programmes d'urgence liés à la pandémie, comme la Subvention salariale d'urgence du Canada, jusqu'en septembre 2021, en reconnaissance de la nature continue de la pandémie.

Le NPD a déjà fait part de son intention de soutenir l'adoption du budget, évitant ainsi un vote de non-confiance et une élection surprise.

### **Points saillants**

#### **Mesures de soutien au secteur**

##### *Soutien des organismes de services communautaires*

- Le budget de 2021 propose de fournir un financement de 400 millions de dollars à Emploi et Développement social Canada en 2021-2022 pour créer un **fonds temporaire de relance des services communautaires** afin d'aider les organismes de bienfaisance et les organismes sans but lucratif à s'adapter et à se moderniser afin qu'ils puissent mieux appuyer la relance économique dans nos communautés.

##### *Examen du contingent des versements*

- Le budget de 2021 propose d'entreprendre des consultations publiques avec les organismes de bienfaisance au cours des prochains mois sur la possibilité d'augmenter

le **contingent des versements** et de mettre à jour les outils à l'intention de l'Agence du revenu du Canada, et ce, à compter de 2022. Une telle mesure pourrait accroître l'appui au secteur des organismes de bienfaisance et aux utilisateurs de leurs services de l'ordre de 1 milliard à 2 milliards de dollars par année.

#### *Finance sociale*

- Le gouvernement propose d'entreprendre les décaissements prévus du **Fonds de finance sociale** de 755 millions de dollars et de déployer jusqu'à 220 millions au cours de ses deux premières années. Il est estimé que le Fonds de finance sociale pourrait attirer jusqu'à 1,5 milliard en capitaux du secteur privé afin d'appuyer le développement du marché de la finance sociale, de créer des milliers d'emplois et de susciter des changements sociaux positifs.
- Le budget de 2021 propose de **renouveler le Programme de préparation à l'investissement** en y injectant 50 millions de dollars sur deux ans, à compter de 2021-2022. Ce programme appuie les organismes de bienfaisance, les organismes sans but lucratif et les organismes à vocation sociale dans des activités de renforcement des capacités comme l'élaboration de plans d'entreprise, l'expansion des produits et services, le perfectionnement des compétences et l'embauche.

#### *Obligations sociales*

- Le budget de 2021 propose d'examiner la possibilité d'**obligations sociales** pour compléter le programme actuel de la dette du gouvernement. Le gouvernement a l'intention d'inclure ce sujet dans les consultations sur la Stratégie de gestion de la dette à l'automne. Le gouvernement a l'intention d'inclure ce sujet dans les consultations sur la Stratégie de gestion de la dette à l'automne.

#### *Sécurité alimentaire*

- Le budget de 2021 propose de fournir un financement de 140 millions de dollars en 2021-2022 afin de bonifier le **Fonds d'urgence pour la sécurité alimentaire** et le **Fonds des infrastructures alimentaires locales**, ce qui permettrait de prévenir la faim, de renforcer la sécurité alimentaire dans nos communautés et de fournir des aliments nutritifs à un plus grand nombre de Canadiens.
- Le budget de 2021 propose d'accorder 163,4 millions de dollars sur trois ans, à compter de 2021-2022, pour élargir le programme **Nutrition Nord Canada** et permettre au ministre des Affaires du Nord de travailler directement avec les partenaires autochtones, notamment l'Inuit Nunangat, pour lutter contre l'insécurité alimentaire.

#### *Prolongement des mesures d'urgence pour les entreprises, les organismes de bienfaisance et les organismes sans but lucratif*

- Le budget de 2021 propose de **prolonger la subvention salariale** jusqu'au 25 septembre 2021. Il propose également de réduire progressivement les taux de la subvention, à compter du 4 juillet 2021, afin d'assurer l'élimination progressive du programme, à mesure que les vaccinations sont administrées et que l'économie se remet en marche.
- Le budget de 2021 propose de **prolonger la subvention pour le loyer et la mesure de soutien en cas de confinement** jusqu'au 25 septembre 2021. Il propose également de

réduire progressivement les taux de la subvention pour le loyer, à compter du 4 juillet 2021, afin d'assurer une élimination progressive et ordonnée du programme à mesure que les vaccinations sont administrées et que l'économie se remet en marche.

## Mesures pour appuyer une relance équitable

### *Communautés autochtones*

- Un nouvel investissement historique de plus de **18 milliards de dollars** au cours des cinq prochaines années afin d'améliorer la qualité de vie et de créer de nouvelles possibilités pour les habitants des communautés autochtones. Cela comprend un financement supplémentaire pour la réponse à la COVID-19, une nouvelle stratégie en santé mentale fondée sur les distinctions, l'éducation, l'infrastructure et la croissance économique, la réponse à la violence fondée sur le genre, la sécurité communautaire et la reconnaissance de l'autodétermination.

### *Égalité des sexes*

- Le budget de 2021 propose de nouveaux investissements totalisant 30 milliards de dollars sur les cinq prochaines années et de 8,3 milliards par la suite pour **l'apprentissage et la garde des jeunes enfants** et pour **l'apprentissage et la garde des jeunes enfants autochtones**.

### *Communautés noires*

- Le budget de 2021 propose de fournir à Emploi et Développement social Canada un financement de 200 millions de dollars, pour l'exercice 2021-2022, afin d'établir un nouveau **Fonds de dotation philanthropique dirigé par les Noirs**. Ce fonds serait dirigé par des Canadiens noirs et créerait une source de financement durable, destinée entre autres aux jeunes Noirs et aux organismes à vocation sociale, en plus de contribuer à lutter contre le racisme envers les Noirs et d'améliorer les résultats sur les plans sociaux et économiques dans les communautés noires.
- Le budget de 2021 propose de fournir un financement de 100 millions de dollars en 2021-2022 à **l'Initiative Appuyer les communautés noires du Canada** par l'intermédiaire d'Emploi et Développement social Canada.

### *Protection des aînés*

- Le budget propose d'accorder un financement de 3 milliards de dollars sur cinq ans, à compter de 2022-2023, à Santé Canada afin d'aider les provinces et les territoires à faire appliquer les **normes relatives aux soins de longue durée** et d'apporter des changements permanents.
- Le budget propose d'accorder un financement de 41,3 millions de dollars sur six ans, et de 7,7 millions de dollars par la suite à compter de 2021-2022, à Statistique Canada afin d'améliorer **l'infrastructure de données et la collecte de données** sur les soins de soutien, sur les soins primaires et sur les produits pharmaceutiques.
- Le budget propose d'accorder un financement de 90 millions de dollars sur trois ans, à compter de 2021-2022, à Emploi et Développement social Canada afin de lancer **l'initiative pour vieillir dans la dignité à la maison**. Cette initiative aiderait des

organismes communautaires à apporter du soutien pratique pour aider les aînés à faible revenu et autrement vulnérables à vieillir chez eux, y compris par le jumelage d'aînés avec des bénévoles qui les aideront à préparer les repas, à faire l'entretien ménager, les courses, et les menus travaux, et à se déplacer. Cette initiative permettra également d'appuyer des projets régionaux et nationaux visant à élargir les services qui aident les aînés à rester chez eux plus longtemps. À titre d'exemple, les centres de connaissances peuvent aider les aînés à accéder aux services locaux ou aux renseignements, aux ressources et à la formation des organismes communautaires qui offrent du soutien pratique aux aînés.

### *Communautés et milieux de travail plus accessibles*

- Le budget de 2021 propose d'allouer à Emploi et Développement social Canada un financement supplémentaire de 100 millions de dollars sur deux ans, à compter de 2021-2022, afin de tripler le financement pour le **Fonds pour l'accessibilité** et d'appuyer les projets, petits et moyens, d'organismes à but non lucratif, de refuges pour femmes, de services de garde d'enfants, de petites municipalités, d'organismes autochtones, de gouvernements territoriaux, de petites entreprises et d'entreprises de toute taille. Ce soutien permettrait de compenser les frais de rénovation, de modernisation, ainsi que les frais relatifs aux technologies accessibles sur les lieux de travail.

### *Communautés LGBTQ2*

- Le budget de 2021 propose de fournir à Femmes et Égalité des genres Canada un financement de 15 millions de dollars sur trois ans, à compter de 2021-2022, pour créer un nouveau **Fonds de projets LGBTQ2** consacré à l'appui d'initiatives communautaires visant à surmonter les problèmes clés auxquels sont confrontées les communautés LGBTQ2, comme l'accès aux services de santé mentale et au soutien à l'emploi.
- Le budget de 2021 propose également de fournir à Patrimoine canadien un financement de 7,1 millions de dollars sur trois ans, à compter de 2021-2022, afin de continuer d'appuyer le travail du **Secrétariat LGBTQ2** — qui coordonne les efforts pangouvernementaux — et de permettre l'élaboration d'un Plan d'action LGBTQ2.

### *Vétérans*

- Le budget de 2021 propose d'allouer à Anciens Combattants Canada un financement de 140 millions de dollars sur cinq ans, à compter de 2021-2022, et de 6 millions par année par la suite, aux fins d'un **programme qui couvrirait les coûts de soins de santé mentale des vétérans** qui souffrent d'ESPT, d'un trouble dépressif ou d'un trouble anxieux pendant le traitement de leur demande de prestations d'invalidité.
- Le budget de 2021 propose d'allouer à Anciens Combattants Canada un financement supplémentaire de 15 millions de dollars sur trois ans, à compter de 2021-2022, afin d'élargir et d'améliorer le **Fonds pour le bien-être des vétérans et de leur famille** aux fins de projets qui appuieront les vétérans pendant la relance post-COVID-19, y compris la lutte contre l'itinérance et les défis en matière d'emploi, de formation et de santé.

### *Données désagrégées*

- Le budget de 2021 propose d'allouer à Statistique Canada un financement de 172 millions de dollars sur cinq ans, à compter de 2021-2022, et de 36,3 millions par année par la suite, afin de mettre en œuvre le **Plan d'action sur les données désagrégées** servant à combler les lacunes en matière de données et de connaissances. Ce financement appuiera une collecte de données plus représentative, améliorera les statistiques sur diverses populations et apportera du soutien aux efforts déployés par le gouvernement, et dans la société, visant l'élimination du racisme systémique et des écarts entre les sexes, notamment les écarts de pouvoir entre les hommes et les femmes, ainsi que l'intégration de considérations relatives à l'équité et à l'inclusion dans les processus de décision.

## Bâtir des communautés plus vigoureuses

### *Apprentissage et garde des jeunes enfants*

- Le budget de 2021 propose de nouveaux investissements totalisant 30 milliards de dollars sur les cinq prochaines années et de 8,3 milliards par la suite pour **l'apprentissage et la garde des jeunes enfants** et pour **l'apprentissage et la garde des jeunes enfants autochtones**. En combinaison avec les investissements précédents annoncés depuis 2015, au moins 9,2 milliards de dollars par année en permanence seront investis dans la garde des enfants, y compris l'apprentissage et la garde des jeunes enfants autochtones, à compter de 2025-2026.

### *Les jeunes*

- Le budget de 2021 propose d'accorder 118,4 millions de dollars sur deux ans, à compter de 2021-2022, à Emploi et Développement social Canada afin qu'il procède à une expansion pilote de deux ans des investissements fédéraux dans les programmes parascolaires dans le cadre du **Programme d'apprentissage des étudiants**. Ces fonds soutiendraient les organismes nationaux et locaux d'enseignement parascolaire qui s'efforcent de faire en sorte que les enfants et les jeunes vulnérables puissent terminer leurs études secondaires et ne deviennent pas davantage marginalisés à cause de la pandémie. De ce montant, 20 millions de dollars seront réaffectés à même les ressources internes du ministère.
- Le budget de 2021 propose d'investir 239,8 millions de dollars dans le **Programme de stages pratiques pour étudiants** en 2021-2022 afin d'appuyer les possibilités d'apprentissage intégré au travail pour les étudiants qui poursuivent des études postsecondaires. Ce financement porterait à 75 % la subvention salariale offerte aux employeurs, jusqu'à concurrence de 7 500 \$ par étudiant, tout en augmentant la capacité des employeurs de se prévaloir du programme. On s'attend à ce que 50 000 jeunes (soit une augmentation de 20 000) aient accès en 2021-2022 à de précieuses possibilités pour enrichir leur expérience.
- Le budget de 2021 propose d'investir 109,3 millions de dollars en 2022-2023 dans la **Stratégie emploi et compétences jeunesse** afin de mieux répondre aux besoins des jeunes vulnérables qui font face à de multiples obstacles à l'emploi, tout en soutenant plus de 7 000 stages supplémentaires pour les jeunes. Ce financement s'appuie sur celui annoncé dans l'Énoncé économique de l'automne de 2020, qui devrait donner lieu à plus de 30 600 nouveaux stages en 2021-2022. Cela aidera les jeunes à se trouver un bon emploi.

- Le budget de 2021 propose d'investir 371,8 millions de dollars dans un nouveau financement destiné à **Emplois d'été Canada** en 2022-2023 afin de soutenir environ 75 000 nouveaux stages durant l'été 2022, dans la foulée du financement prévu dans l'Énoncé économique de l'automne de 2020, destiné à soutenir environ 94 000 stages supplémentaires en 2021-2022. Au total, le programme Emplois d'été Canada financera environ 220 000 emplois d'été au cours des deux prochaines années.

### *Emploi et formation*

- Le budget de 2021 propose d'introduire le nouveau **programme d'embauche pour la relance économique du Canada** pour les employeurs admissibles qui continuent de subir des baisses de revenus admissibles par rapport au début de la pandémie. La subvention proposée compenserait une partie des coûts supplémentaires que les employeurs engagent dans le cadre de leur réouverture, que ce soit par l'augmentation des salaires ou des heures travaillées, ou par l'embauche d'un plus grand nombre d'employés. Ce soutien serait seulement offert aux employés actifs du 6 juin au 20 novembre 2021. Les employeurs admissibles demanderaient la Subvention salariale d'urgence du Canada ou la nouvelle subvention proposée, selon la plus élevée des deux. L'objectif est de faciliter autant que possible l'embauche de nouveaux travailleurs par les entreprises au moment de la réouverture de l'économie. *Remarque : il n'est pas encore clair si les organismes de bienfaisance et les organismes sans but lucratif y sont admissibles.*
- Le gouvernement du Canada annonce son intention de présenter un projet de loi qui établira un **salaire minimum fédéral** de 15 \$ de l'heure, qui augmentera selon l'inflation, avec des dispositions destinées à garantir que lorsque le salaire minimum provincial ou territorial sera plus élevé, ce salaire prévaudra. Cette mesure bénéficiera directement à plus de 26 000 travailleurs qui gagnent actuellement moins de 15 \$ de l'heure dans le secteur privé sous réglementation fédérale.
- Le budget de 2021 propose de fournir un financement de 55 millions de dollars sur trois ans, à compter de 2021-2022, à Emploi et Développement social Canada pour un nouveau **programme de développement de la main d'œuvre des communautés**. Le programme aidera les communautés à élaborer des plans locaux qui déterminent les organismes à fort potentiel de croissance et jumellent ces employeurs à des fournisseurs de formation afin de développer et d'offrir une formation et des stages d'appoint pour les chercheurs d'appoint et de pourvoir les postes hautement sollicités.

### *Sécurité du revenu*

#### *a) Prolongation des prestations offertes durant la pandémie*

- Le gouvernement propose d'accorder jusqu'à 12 semaines supplémentaires pour la **Prestation canadienne de la relance économique** jusqu'à un maximum de 50 semaines. Au cours des quatre premières de ces 12 semaines supplémentaires, le bénéficiaire recevra 500 dollars par semaine. À mesure que l'économie rouvrira au cours des prochains mois, le gouvernement a l'intention de verser les huit semaines restantes de cette prolongation à un montant inférieur de 300 dollars par semaine réclamée. Tous les nouveaux prestataires de la Prestation canadienne de la relance économique après le 17 juillet 2021 recevraient également la prestation de 300 dollars par semaine, disponible jusqu'au 25 septembre 2021.

- Le budget de 2021 propose également de prolonger de quatre semaines la **Prestation canadienne de relance économique pour les proches aidants**, jusqu'à un maximum de 42 semaines, à 500 dollars par semaine, dans le cas où les options de prestation de soins, en particulier pour les personnes qui s'occupent d'enfants, ne seraient pas suffisamment disponibles entre-temps, alors que l'économie commence à rouvrir en toute sécurité.

*b) Assurance-emploi*

- Le budget de 2021 propose d'injecter 3,9 milliards de dollars sur trois ans, à compter de 2021-2022, pour effectuer une série de **modifications législatives visant à rendre l'assurance-emploi plus accessible et plus simple** pour les Canadiens au cours de la prochaine année, alors que le marché du travail commence à prendre du mieux.
- Le budget de 2021 annonce des consultations à venir sur les **prochaines réformes à long terme de l'assurance-emploi**. Pour appuyer cet effort, le gouvernement propose de verser 5 millions de dollars sur deux ans, à compter de 2021-2022, à Emploi et Développement social Canada, afin de mener des consultations ciblées auprès des Canadiens, des employeurs et d'autres intervenants de l'ensemble du pays. Les consultations porteront sur les lacunes systémiques exposées par la COVID-19, comme la nécessité d'un soutien au revenu pour les travailleurs indépendants et les travailleurs à la demande; les meilleurs moyens d'aider les Canadiens à différents moments de la vie, comme l'adoption; et les façons d'offrir des avantages plus constants et plus fiables aux travailleurs des industries saisonnières. Tout changement permanent visant à rehausser davantage l'accès à l'assurance-emploi sera apporté à la suite de ces consultations et une fois la relance terminée.
- Le budget de 2021 propose un financement de 3,0 milliards de dollars sur cinq ans, à compter de 2021-2022, et de 966,9 millions par année par la suite, pour faire passer de 15 à 26 semaines la période de **prestations de maladie**, comme le gouvernement l'avait promis dans la lettre de mandat de la ministre de l'Emploi, du Développement de la main-d'œuvre et de l'Inclusion des personnes handicapées. Cette prolongation, qui prendrait effet à l'été 2022, procurerait chaque année à environ 169 000 Canadiens plus de temps et de souplesse pour se rétablir et retourner au travail.

*c) Bonifier l'Allocation canadienne pour les travailleurs*

- Le budget de 2021 propose de bonifier **l'Allocation canadienne pour les travailleurs** afin d'appuyer environ 1 million de Canadiens supplémentaires qui occupent un emploi à faible salaire, ce qui les aidera à retourner au travail tout en augmentant les prestations pour les personnes les plus vulnérables au Canada. Le gouvernement ferait passer à 22 944 \$ le niveau de revenu à partir duquel la prestation commence à être réduite, dans le cas des personnes seules sans enfant, et à 26 177 \$, dans le cas des familles. Cela signifie que pour la première fois, les personnes travaillant à temps plein au salaire minimum bénéficieront d'un soutien considérable grâce à cette importante allocation.

*d) Aînés*

- Le budget de 2021 propose de répondre aux besoins immédiats de ce groupe d'aînés en versant un paiement unique de 500 \$ en août 2021 aux **pensionnés de la SV** qui auront 75 ans ou plus à compter de juin 2022.

- Le budget de 2021 propose ensuite de présenter un projet de loi visant à augmenter de 10 % les **paiements réguliers de la SV** pour les pensionnés de 75 ans ou plus à compter de juillet 2022. Cette mesure augmenterait les prestations d'environ 3,3 millions d'aînés, ce qui se traduirait par des prestations supplémentaires de 766 \$ aux pensionnés touchant la prestation intégrale la première année – cette augmentation serait indexée en fonction de l'inflation par la suite.

e) *Consultation sur une nouvelle prestation d'invalidité*

- Le budget de 2021 propose d'allouer à Emploi et Développement social Canada un financement de 11,9 millions de dollars sur trois ans, à compter de 2021-2022, afin d'entreprendre des consultations visant à **réformer le processus d'admissibilité aux programmes et aux prestations d'invalidité fédéraux**.

*Santé mentale*

- Le budget propose d'accorder un financement de 45 millions de dollars sur deux ans, à compter de 2021-2022, à Santé Canada, à l'Agence de la santé publique du Canada et aux Instituts de recherche en santé du Canada pour l'élaboration de **normes nationales en matière de santé mentale** en collaboration avec les provinces et les territoires, des organismes de santé et des intervenants clés.
- Le budget propose d'accorder un financement de 100 millions de dollars sur trois ans, à compter de 2021-2022, à l'Agence de la santé publique du Canada afin de soutenir les **interventions en santé mentale pour les populations les plus gravement touchées par la COVID-19**, notamment les travailleurs de la santé, les travailleurs de première ligne, les jeunes, les aînés, les Autochtones et les Canadiens noirs et racisés.
- Le budget de 2021 propose de fournir 50 millions de dollars sur deux ans, à compter de 2021-2022, à Santé Canada pour appuyer un volet de **programmes de santé mentale axé sur le traumatisme et l'état de stress post-traumatique (ESPT) pour les populations ayant un risque élevé de vivre un traumatisme lié à la COVID-19** et les personnes exposées à divers traumatismes découlant de la COVID-19.
- Le budget propose d'accorder un financement de 62 millions de dollars, en 2021-2022, à Santé Canada pour **Espace mieux-être**, afin que le portail puisse continuer d'être une source d'outils et de services en matière de santé mentale et de mieux-être accessible à la population canadienne.
- Le Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes lance des démarches réglementaires afin de tenir des consultations au sujet de la proposition d'une **ligne d'aide à trois chiffres** afin que les Canadiens aient un numéro facile à retenir qu'ils peuvent appeler lorsqu'ils ont besoin d'aide. Le gouvernement appuie ces efforts, notamment en assurant la disponibilité des fonds qui permettront de créer cette ligne d'aide.

*Crise des opioïdes*

- Le budget de 2021 propose de fournir un financement supplémentaire de 116 millions de dollars sur deux ans, à compter de 2021-2022, en plus des 66 millions de dollars figurant dans *l'Énoncé économique de l'automne de 2020*, pour le **Programme sur l'usage et les dépendances aux substances** dans le but d'appuyer un éventail

d'approches novatrices en matière de réduction des méfaits, de traitements et de prévention au niveau communautaire.

### *Aide au logement*

- Le budget de 2021 propose de fournir un financement de 2,5 milliards de dollars supplémentaires sur sept ans, à compter de 2021-2022, à la Société canadienne d'hypothèques et de logement, comprenant ce qui suit :
  - Un financement supplémentaire de 1,5 milliard de dollars pour l'**Initiative pour la création rapide de logements** en 2021-2022 afin de répondre aux besoins urgents des Canadiens vulnérables en leur fournissant un logement abordable adéquat sans tarder. Au moins 25 % de ces fonds seront consacrés à des projets de logement pour les femmes, et les unités seraient construites dans les 12 mois suivant la date à laquelle le financement est accordé aux demandeurs du programme. Dans l'ensemble, ce nouveau financement permettra d'ajouter un minimum de 4 500 nouvelles unités abordables à l'offre de logements du Canada, en plus des 4 700 unités déjà financées dans le cadre de l'Énoncé économique de l'automne de 2020 dans le cadre d'un investissement de 1 milliard de dollars.
  - Un financement de 600 millions de dollars sur sept ans, à compter de 2021-2022, pour renouveler et élargir le **Fonds d'innovation pour le logement abordable**, ce qui favorise de nouveaux modèles de financement et des techniques de construction novatrices dans le secteur du logement abordable. À ce jour, ce programme a permis d'engager des fonds pour appuyer la création de plus de 17 600 unités, dont plus de 16 300 unités d'habitation abordables et unités pour les personnes ayant des difficultés d'accessibilité. Ce nouveau financement appuiera la création de jusqu'à 12 700 unités supplémentaires, ce qui porterait le total à plus de 30 000 unités.
  - Un financement de 315,4 millions de dollars sur sept ans, à compter de 2021-2022, par l'intermédiaire de l'**Allocation canadienne pour le logement**, pour accroître le soutien financier offert directement aux femmes à faible revenu fuyant la violence et leurs enfants afin de les aider à payer leur loyer.
  - Un financement de 118,2 millions de dollars sur sept ans, à compter de 2021-2022, dans le cadre de l'**Initiative fédérale de logement communautaire**, pour appuyer les fournisseurs de logements communautaires qui offrent des logements à long terme à un grand nombre de nos plus vulnérables.
- En plus de ces nouveaux investissements, le budget de 2021 propose de réaffecter un financement de 1,3 milliard de dollars, selon la comptabilité de caisse, annoncé antérieurement, comprenant ce qui suit :
  - Un financement de 750 millions de dollars dans le cadre du **Fonds national de co-investissement pour le logement**, que nous proposons d'affecter en 2021-2022 et en 2022-2023. Ces fonds permettront d'accélérer la création de 3 400 nouvelles unités et de réparer 13 700 unités.
  - Un financement de 250 millions de dollars dans le cadre du Fonds national de co-investissement pour le logement, qui sera affecté à l'appui des coûts de

construction, de réparation et d'exploitation d'environ 560 logements de transition et places en refuge pour les femmes et les enfants fuyant la violence.

- Un financement de 300 millions de dollars en 2021-2022 et 2022-2023 dans le cadre de **l'initiative Financement de la construction de logements locatifs**, qui sera accordé pour appuyer la conversion de biens commerciaux vacants en logements.

### *Itinérance*

- Le budget de 2021 propose de fournir un financement supplémentaire de 567 millions de dollars sur deux ans, à compter de 2022-2023, à Emploi et Développement social Canada pour le programme **Vers un chez-soi**. Ce financement permettrait de maintenir les niveaux de financement de 2021-2022 annoncés dans l'Énoncé économique de l'automne en réponse aux pressions causées par la COVID-19.
- Le budget de 2021 propose de fournir un financement de 45 millions de dollars sur deux ans, à Emploi et Développement social Canada, à compter de 2022-2023, pour mettre à l'essai un programme visant à réduire le nombre de **vétérans en situation d'itinérance** à l'aide du versement de suppléments de loyer et de la prestation de services complets pour les vétérans sans abri comme le counseling, le traitement de la toxicomanie et l'aide à trouver un emploi.

### *Violence fondée sur le genre*

- Le budget de 2021 propose d'investir 200 millions de dollars sur deux ans, à compter de 2021-2022, pour le ministère des Femmes et de l'Égalité des genres afin d'appuyer les **organismes de lutte contre la violence fondée sur le genre**.
- Le budget de 2021 propose d'investir 105 millions de dollars sur cinq ans, à compter de 2021-2022, pour le ministère des Femmes et de l'Égalité des genres afin de renforcer son **Programme de lutte contre la violence fondée sur le sexe**. Les fonds iront à des initiatives faisant intervenir les hommes et les garçons. Le budget augmentera également le financement des initiatives visant à mettre fin à la traite des personnes, y compris le soutien aux populations à risque et aux survivants. Il fournira également un soutien à la mise à l'essai et à l'adoption de pratiques exemplaires contre la violence fondée sur le genre, en mettant l'accent sur des projets qui pourraient être élargis à l'échelle nationale.
- Le budget de 2021 propose d'accorder 55 millions de dollars sur cinq ans, à compter de 2021-2022, au ministère des Femmes et de l'Égalité des genres pour renforcer la capacité des femmes autochtones et des organismes de défense des intérêts des personnes 2ELGBTQQIA+ d'offrir des programmes de prévention de la violence fondée sur le genre visant à s'attaquer aux causes profondes de la **violence faite aux femmes, aux filles et aux personnes 2ELGBTQQIA+ autochtones**.
- Le budget de 2021 propose d'affecter 2 millions de dollars sur cinq ans, à compter de 2021-2022, à Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada afin d'accroître l'accès à l'information et le soutien aux **nouveaux Canadiens aux prises avec la violence familiale ou fondée sur le genre**, y compris l'amélioration de la disponibilité des ressources de lutte contre la violence.